

# Agent de sécurité et de prévention incendie

RNCP6243 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 3                   |
| Code(s) NSF             | 344t                       |
| Code(s) ROME            | K2503                      |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande |
| Date d'échéance         | 21/11/2013                 |

## Certificateur(s)

**CREFOPS**

<http://www.crefops.com>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

L'agent de sécurité et de prévention incendie exerce ses fonctions soit dans une entreprise pourvue de son propre service de sécurité, soit auprès d'une entreprise cliente pour le compte d'une entreprise prestataire de services de gardiennage, prévention incendie et sécurité. Les principaux risques contre lesquels les entreprises recherchent une protection sont :

- l'incendie
- les atteintes à l'environnement
- le secours à personnes le cas échéant
- le vol et la malveillance
- la veille technologique (espionnage industriel).

L'agent(e) de sécurité et de prévention incendie est chargé(e) d'assurer la protection des biens et des personnes contre les actes de malveillance et les accidents involontaires d'origine humaine, matérielle ou venant de la nature dans des espaces privés et publics ouverts ou non au public. Sous la responsabilité de son hiérarchique, le plus souvent intégré à une équipe organisée, il (elle) accueille, informe, porte assistance, dialogue par la médiation pour faire respecter les règles et consignes et assure ainsi la sûreté et la sécurité tout donnant une image positive et rassurante du service rendu. Il (elle) surveille et permet le bon usage d'un espace ouvert au public ou d'une zone réservée. Il (elle) garantit le respect des conditions d'accès à un espace déterminé en zone habituelle et fait respecter les règles et consignes.

Il (elle) prend les mesures appropriées vis à vis des risques d'incendie ou des risques d'origine accidentelle.

Le travail s'effectue en déambulation dans des zones circonscrites, sur circuit de ronde préétabli, sur demande d'intervention, en poste fixe, bien souvent à l'entrée d'une zone à contrôler ; il peut avoir lieu aussi bien le jour que la nuit, le week-end et les jours fériés. Il (elle) reste en contact radio ou téléphonique permanent avec le poste central de sécurité ou de télésurveillance dont il (elle) dépend et rend compte régulièrement de son action.

L'agent(e) de sécurité et de prévention incendie intervient dans le cadre de la législation et des réglementations en vigueur dans l'établissement, il porte une tenue conforme à la réglementation et applique le code deontologie des métiers de la sécurité privée.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées : - Rechercher et mémoriser des consignes et informations indispensables pour une intervention.

- Recueillir et analyser des informations sur un incident afin de prévenir les services publics chargés de l'intervention

(Police et Gendarmerie) et des secours (Pompiers).

- Rédiger les documents réglementaires ainsi que les comptes rendus hiérarchiques, communiquer par écrit et par oral en utilisant les principaux moyens de communications (informatique, téléphonie, radio).
- Prévenir les risques contre l'incendie, entretenir et utiliser les moyens d'extinction.
- Porter secours et assistance à personnes.
- Accueillir, surveiller un lieu ainsi que détecter les actions dangereuses et assurer la gestion des conflits.

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprise de gardiennage ou de prestation de services et service de sécurité intégré.

- en espace privé non ouvert au public : bureau, local industriel, domicile privé, etc.
- en espace privé ouvert au public : centre commercial, parking, multiplex, cinéma, stade, etc.
- dans les espaces administratifs et structures parapubliques : ministère, collectivité, structure hospitalière, etc.

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent des services de sécurité incendie, agent de sécurité qualifié, agent de prévention, agent de télésurveillance, agent d'accueil, contrôleur, rondier, agent de sécurité magasin pré vol magasin, opérateur vidéo.

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité repose sur : - La loi sur la sécurité intérieure de 2003, décret d'application 6 septembre 2005, qui précise que les diplômes et certifications permettant d'obtenir l'aptitude professionnelle sont obligatoires.

- L'arrêté définissant les modalités de la formation dans le domaine de la prévention SSIAP.
- Des textes sur la formation en secourisme et plus particulièrement ceux régissant le SST (Sauveteur Secouriste du Travail).
- Des traités du CNPP et de l'UIC afin de traiter les formations pour les risques chimiques.
- Des textes traitant de la réforme de la formation professionnelle et plus particulièrement de l'accord de la branche sécurité prévention.

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                             |
|--------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Élevée (4/5)                                                                |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 1 700 €                                                                     |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)        |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 24 576                                                                      |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 48 %                                                                        |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 23 %                                                                        |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance                               |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

5 personnes: Le Directeur Pédagogique  
1 officier sapeur pompier titulaire du PREV 2.  
3 professionnels dont 2 titulaires de l'AP2 ou équivalent.

## Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 21/11/2013

---

## Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

[info@crefops.com](mailto:info@crefops.com)

<http://www.crefops.com>

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6243/>